

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement



*Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries*

Québec



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par l'annonce de l'ajout de modulaires logeant 12 classes supplémentaires à la bâtisse de Parc Orléans. Cette annonce a suscité auprès des membres du conseil d'établissement (CÉ) plusieurs inquiétudes et a remis en cause les travaux du comité de la cour et sa réalisation. Les membres et des parents se sont mobilisés pour obtenir le détail des implications et pour favoriser une meilleure gestion du changement. La venue des modulaires s'est immiscée sur plusieurs sujets comme la grille-matières, la sécurité routière, le service aux élèves, etc. Les détails obtenus sur le projet sont maintenant connus et les plans d'aménagement de la cour semblent positifs.

Malgré tous ces éléments, le respect, les échanges constructifs et la démocratie sont demeurés à la base des échanges au cœur du CÉ.

La concertation des enseignants s'est poursuivie en accord avec le projet éducatif. Le partage des vécus dans les deux bâtisses a enrichi les échanges et a permis de trouver des stratégies pour l'atteinte d'objectifs communs.

Comme l'an dernier, les élèves d'anglais intensif ont eu la présence d'un moniteur de langue anglaise (langue maternelle) tout au long de l'année et cette formule est reconduite pour la prochaine année scolaire. De plus, les élèves de 6^e année participent à un voyage de fin d'année à Ottawa et à Laval afin de vivre une expérience d'immersion anglaise.

Le projet de sécurité routière de 5 ans en est à sa dernière année et tous les élèves de l'école ont pu assister à une conférence sur la sécurité routière. La tradition s'est poursuivie avec la tenue de la journée *À l'école sans ma voiture* en octobre et en mai. Le conseil tient à souligner le travail de Mme Coco à la bâtisse du Rucher pour son travail de brigadière; son sourire met de la bonne humeur dans nos matins. Aussi, un trottoir le long du stationnement a été aménagé dans le stationnement du personnel à la bâtisse de Rucher permettant à tous les élèves se déplacer vers l'école en toute sécurité. D'autres travaux d'aménagement sont à venir pour cet été sur la 60^e rue avec l'ajout d'un trottoir du côté nord.

La phase 1 du préau a été complétée et les enseignants seront sollicités pour aménager une classe extérieure dans la deuxième phase.

Le conseil tient à souligner le travail de parents impliqués, que ce soit pour les heures de bénévolat données à l'école, par des levées de fond ou par l'utilisation de leurs compétences. Merci pour votre habituelle collaboration!

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres et la direction pour leur implication au conseil d'établissement. Votre présence fait une réelle différence dans la réussite scolaire des élèves.

Sur une note plus personnelle, je termine en remerciant toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la vie de l'école des Deux-Moulins dans les 6 dernières années. J'ai eu la chance de m'investir dans la réussite des élèves avec vous comme membre, vice-présidente et présidente. Mon objectif de rendre le trajet vers l'école plus sécuritaire est maintenant atteint. Je laisse ainsi la place à la relève pour assumer cette fonction privilégiée d'être membre du CÉ.

Sincèrement,
Julie Villeneuve
Présidente

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom	Titre + année mandat (2 ans)
Julie Villeneuve	Parent RU - Présidente (2/2)
Steeve Parent	Parent PO - Vice-Présidente (1/2)
Laurence Barette-Déry	Parent PO (1/2)
Maxime Perreault	Parent PO (2/2) - Secrétaire
Émilie Gagné	Parent PO (2/2) et représentante au comité de parent
Étienne Grenier	Parent RU (2/2)
Marie-Ève Gélinas	Parent RU (1/2) - Secrétaire
Aime Patrice Bayoi	Parent RU (1/2)
Isabelle Lacroix	Enseignante PO
Isabelle Desgagnés	Enseignante PO (vacance) remplacée par Caroline Ferland
Valérie Tremblay	Enseignante RU
Isabelle Ringuette	Enseignante RU
Karine Thériault	Représentante du service de garde
Mélissa Boucher-Tremblay	Représentante du service de garde
Lucie Giguère	Représente du personnel de soutien
Anne-Marie Prémont-Vézina	Représentante des professionnelles
Patric Gaudreau	Représentant de la communauté
Sylvie Bourassa	Représentante de la communauté

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
1er octobre 2023	Ordinaire
26 novembre 2023	Ordinaire
28 janvier 2024	Ordinaire
12 mars	Extraordinaire
1 ^{er} avril	Extraordinaire
15 avril 2024	Ordinaire - annulé
13 mai 2024	Ordinaire
10 juin 2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	N/A	Adoption	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	10 juin 2025	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	10 juin 2025	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	N/A	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	10 juin 2025	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	10 juin 2025	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	10 juin 2025	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Février et avril 2025	Avis	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	N/A		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Février 2024	Adoption	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	N/A		
Transmission de documents à l'intention des parents	N/A		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	N/A	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des	N/A	Approbation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	N/A	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mars 2025	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A	Approbation	
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	N/A	Approbation	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A		
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	N/A	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	N/A		
Adoption du budget annuel de l'établissement	26 novembre 2024	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Journée à l'école sans ma voiture + conférence sécurité routière	9 octobre 2024 et 8 mai 2025	Adoption	

2.3 Résultats obtenus (Évaluation du plan de lutte)

Pour l'année 2024-2025, **X** avis de violence majeurs ont été notés dans le profileur et **X** acte d'intimidation. Cependant, aucun signalement à la direction générale de tels actes n'a été fait en ce qui concerne une plainte à la protection de l'élève.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.